

A C T U A L I T É

TEMIS
INNOVATION,
c'est parti !



G E N N E S

Des
aménagements
pour plus
de sécurité



Agglomération :
**bientôt la collecte
des déchets**

Ayez le réflexe Carte Avantages Jeunes

7€



nouveau

un bon d'achat "Avantages Librairies"
d'une valeur de 6 €
offert par la Région Franche-Comté

plus de **1800**
réductions et gratuités en Franche-Comté

Ciné | Loisirs | Musées | Concerts | Musique |
Habillage | Librairie-papeterie | Coiffure |
Sport | Karting | Parcs d'attraction | Restos |
Parfumerie | Piscines | Patinoire.

Chéquier Avantages Culturels

Bibliothèque gratuite | entrées gratuites à la Citadelle,
Foire Comtoise, Musée des Maisons Comtoises, Musée du temps,
Château de Joux, Saline Royale d'Arc-et-Senans...

Chéquier Avantages Sports Loisirs

Journée ciné | Journée de la glisse (forfait gratuit)
| Parties de bowling offertes au Ducky
| Entrées gratuites à la piscine et patinoire La Fayette,
Parc du chien polaire, Aquaparc Isis,
Maison de la Réserve...

Un voyage Avantages Culturels

| Le Musée d'Orsay à Paris.



www.jeunes-fc.com

Points de vente pendant l'année :

CRIJ de Franche-Comté 27, rue de la République | Franche-Comté Consommateurs 29-31, rue Battant | GINKO Place du 8 Septembre
| Maison de la Presse 58, Grande Rue | Office du Tourisme Parc Micaut | Dans toutes les agences du Crédit Agricole de Franche-Comté (septembre et octobre) |



Réseau Information Jeunesse
de Franche-Comté



Franche-Comté
Conseil régional

- 4- **TEMIS INNOVATION, c'est parti !**
- 5- Un festival de rue pour toute l'agglomération
- 5- Le projet des Marnières évolue
- 7- Les enjeux du TGV Rhin-Rhône
- 7- L'agglomération à vélo
- 8- Un label pour le pôle microtechnique
- 8- Une clause sociale dans les marchés publics
- 9- Vers un réseau en "site propre"
- 9- Dialogue avec les entreprises

LE DOSSIER

10- Agglomération : bientôt la collecte des déchets

Au 1^{er} janvier, la Communauté d'Agglomération prendra la compétence "collecte des ordures ménagères". Une responsabilité que le Grand Besançon souhaite transformer en défi à relever.

DANS LES COMMUNES

- 15- Des aménagements pour plus de sécurité
- 15- Micro-Mega, 100 ans d'innovation
- 16- Salle de classe dans un haras
- 16- France Étuis emballe les grands créateurs !
- 17- Histoires d'eaux... ▶
- 17- UND double sa surface
- 19- Une libellule révolutionnaire
- 19- 8 000 visiteurs attendus à la 2^e Biennale des arts plastiques



RENDEZ-VOUS

- 21- InsTempsfestifs : la dernière avant le festival 2006
- ◀ 22- Artistes et franc-maçonnerie



Grand Besançon, magazine trimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
E-mail : agglomeration@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de la publication : Jean-Louis Fousseret. Rédactrice en chef : Véronique Marizier. Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Gabriel Jannin, Joëlle Schirrer, Jean-Paul Vogel, Cécile Genty-Guemard, Véronique Marizier, Maryvonne Tales. Rédaction : Monique Clémens, Aline Bilinski, Véronique Vuillemin-Filippi. Crédit Photos : Denis Maraux, sauf mention contraire. Conception et réalisation : MCM Information (tél. : 04 76 03 78 30). Impression : Imprimerie Nationale - 2, avenue de la 2^e-division-blindée - BP 6, 67301 Schiltigheim cedex - Distribution : La Poste, Régie publicitaire : MCC (tél. : 03 81 55 44 44). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal : septembre 2005 - N° ISSN : 1634-3476.



ÉDITO

C'est une belle rentrée pour les microtechniques !

Le Grand Besançon est extrêmement satisfait après la décision du comité interministériel d'aménagement durable du territoire (CIADT) de labelliser notre Pôle des microtechniques comme pôle à vocation nationale et régionale.

C'est une reconnaissance de l'excellence des savoir-faire francs-comtois dans ce domaine et une récompense pour la formidable synergie qui s'est constituée entre les équipes de recherche, de formation, les entrepreneurs et les collectivités territoriales pour donner corps à cet ambitieux projet.

L'ouverture de TEMIS INNOVATION vient aujourd'hui couronner cet événement majeur pour la filière des microtechniques.

C'est également une rentrée ambitieuse pour l'intercommunalité !

Après la décision prise le 8 juillet dernier par le Conseil de communauté de transférer à la CAGB la compétence collecte des déchets ménagers pour une application au 1^{er} janvier 2006, les Délégués communautaires se sont penchés sur l'évolution des compétences du Grand Besançon pour relever les défis d'actions et de services qu'il est nécessaire de mener et de gérer à l'échelon intercommunal : une nouvelle politique de l'habitat dans le cadre du futur Programme local de l'habitat, la réalisation et le cofinancement d'infrastructures de déplacements, tel que le projet de transports en commun en site propre, les modalités d'organisation d'un enseignement musical à l'échelle du territoire, la préservation et la mise en valeur d'espaces naturels et ruraux, figurent parmi les domaines d'intervention communautaire pour l'avenir.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces évolutions de compétences.

D'ores et déjà, il nous paraît utile de vous apporter dans ce magazine quelques éléments d'information sur le nouveau service collecte des ordures ménagères.

Jean-Louis Fousseret,
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu,
1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

TEMIS INNOVATION : c'est parti !

ÉCONOMIE

LE BEAU BÂTIMENT DE VERRE, DE BRIQUES ET D'INOX PREND VIE. LES PREMIÈRES ENTREPRISES ET LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ PRENNENT POSSESSION DES LIEUX.

Le Grand Besançon est le maître d'ouvrage de "TEMIS INNOVATION, maison des microtechniques", projet de 8 M€ dédié aux entreprises technologiques et innovantes. Ce bâtiment a pour ambition de créer des synergies entre industriels, organismes de formation et de recherche, laboratoires, centres de transfert de technologie. Au fur et à mesure de la réception des travaux, les premiers occupants prennent possession des lieux. Quelque 6 500 m² pour réunir sous un même toit l'incubateur de Franche-Comté (9 bureaux disponibles), la pépinière d'entreprises (12 modules), l'hôtel d'entreprises (19 modules), laboratoires et autres services de l'Université de Franche-Comté. Cinq à six "incubés" (entreprises naissantes portées par de jeunes chercheurs, aidées par la Région et l'Université) devraient s'y installer d'ici à la fin 2005, et sept entreprises, déjà, y ont réservé leur place.

C'est le cas de Silmach, société très prometteuse issue de la recherche publique, qui a déjà créé huit emplois et travaille sur l'intégration de systèmes micromécaniques sur puces en silicium. "Nous prétendons structurer la



TEMIS INNOVATION, la maison des microtechniques, offre 6 500 m² pour réunir chercheurs et industriels.

matière à l'échelle de la micro-électronique. Nos travaux ont des applications dans les appareils nomades et le transport terrestre et aérien", explique Patrice Minotti, responsable de l'entreprise et papa d'une étrange libellule (voir page 19). C'est aussi le

cas de Leirios, start-up spécialisée dans les tests de logiciels. "Rejoindre TEMIS, pour nous, était naturel. Nous sommes passés par l'incubateur, puis par la pépinière. Nous serons bientôt en hôtel d'entreprises", indique Laurent Py. Avec TEMIS, nous pensons avoir un élé-

ment de visibilité." Au début de l'été, pour marquer le coup d'envoi de TEMIS INNOVATION, responsables et élus de l'Agglomération, de l'Université, de la Région, du Département, de l'État, de l'ENSMM, chefs d'entreprise et architecte du bâtiment situé au cœur de TEMIS ont présenté leur "bébé" à la presse, en attendant son inauguration officielle, début décembre. L'occasion aussi de replacer le projet dans le contexte plus large de la technopole, dont TEMIS INNOVATION constitue désormais le cœur. Quelques jours plus tard, le pôle de compétitivité microtechniques allait être labellisé par le gouvernement (voir page 9), donnant encore plus de poids au bâtiment de briques, verre et inox dessiné par Philippe Lamboley. ■

UNE TECHNOPOLE QUI GRANDIT

Sur 75 hectares (dont 27 restent à commercialiser), la Technopole microtechnique et scientifique, voisine du campus, prend toute son ampleur avec l'ouverture de TEMIS INNOVATION. TEMIS est né en 2000 de la volonté politique de cinq partenaires : Ville, Grand Besançon, Conseil général, Conseil régional et Chambre de commerce et d'industrie. Une dizaine d'entreprises de la filière y est aujourd'hui implantée – après être passée par le comité de sélection piloté par l'Institut de productique –, elles pourraient être 40 d'ici à deux ans. Le pôle est désormais reconnu au plan national, et les demandes d'implantations s'accroissent.





Toutes les musiques de la rue seront de la fête.

Un festival pour toute l'agglomération

CULTURE

APRÈS LE BOULEVARD D'HUGO ET LES INSTEMPSFESTIFS, PLACE AU FESTIVAL DES MUSIQUES DE RUE, CONVERGENCE DE TOUTES LES INITIATIVES MUSICALES DE L'AGGLOMÉRATION.

La Ville de Besançon, le Grand Besançon et la société Touristique et Thermal de Besançon espèrent, avec ce nouveau festival, devenir rapidement une référence en matière de musiques de rue, à l'instar de Chalon ou Aurillac pour les arts de la rue ou de Montpellier pour la danse. La première édition de ce nouveau rendez-vous est prévue en octobre 2006. François-Xavier Ruan et Pascal Esseau, créateurs de l'événement et fondateurs du Pannonica, salle de jazz

nantaise, travaillent déjà d'arrache-pied. Leur projet, retenu parmi 65 autres, "s'appuie sur un travail mené toute l'année par toutes les structures musicales de l'agglomération. Il est festif, populaire et participatif", explique Pascal Esseau. Pendant trois jours, Besançon deviendra une grande scène ouverte. "C'est un festival des musiques de la rue et non de fanfares, terme trop restrictif", souligne François-Xavier Ruan. On met en avant les musiques tradi-

tionnelles des rues du monde." Harmonies d'ici, tambours de Tokyo, chants mongols et transes gnawas vont se côtoyer. Une place de choix est réservée aux "bricophonistes", plasticiens qui sont de plus en plus nombreux à créer de drôles de machines sonores. Fanfares classiques ou d'instruments hétéroclites, musiciens de rue, machines acoustiques... constitueront pour le Grand Besançon un événement phare, ouvert à tous. ■

Le projet des Marnières évolue

ÉCONOMIE

La future zone d'activités des Marnières se dessine. Les remarques formulées par les habitants, l'an dernier lors de l'exposition des différents projets, et lors de la réunion publique d'avril 2005, ont conduit à l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement. L'opération se réalisera en plusieurs phases et la relocalisation des activités amenées à quitter la zone fera l'objet d'un accompagnement par la Communauté d'Agglomération.

L'hypermarché s'agrandira aussi et l'infrastructure routière sera bien sûr adaptée à ce développement, y compris pour les modes de déplacement doux. Dans le cadre du réaménagement de l'entrée de ville, une attention particulière sera apportée à la qualité architecturale et paysagère de la zone. La concertation sur ce projet reste ouverte : dossier et registre sont à disposition au Grand Besançon. Renseignement : 03 81 65 07 00. ■

La future zone d'activités des Marnières, un nouvel espace dédié au commerce.



AMÉNAGEMENT

Donnez votre avis sur le SCoT. L'état des lieux, première étape dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT), est désormais soumis au débat. Cent trente-trois communes de l'agglomération de Besançon et cinq communautés de communes des environs du Grand Besançon ont procédé à un inventaire, base pour définir l'aménagement du territoire pour les vingt ans à venir. Comment et où créer des logements ? Des zones d'activités ? Leurs dessertes... ? Le SCoT doit apporter des réponses concrètes. Les études réalisées, le diagnostic établi et un registre pour les commentaires sont à la disposition du public à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, à l'Agence d'urbanisme et dans les cinq communautés de communes. Une synthèse est disponible dans les mairies concernées et sur www.grandbesancon.fr. ■

allmilmö

zeyko
Cuisines



Art de vivre
douceur
Modernité

03 81 51 88 05
www.gmh-cuisine.fr
25720 Avanne


Cuisine - Bain - Décoration

L'agglomération à vélo

DÉPLACEMENTS

PRÈS DE 300 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES SONT DÉSORMAIS DÉFINIS SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE.

Le schéma directeur cyclable a été validé en juin par les élus du Grand Besançon. Pistes nécessitant des aménagements spécifiques, bandes cyclables (simples marquages à la peinture), voies vertes (isolées de la circulation), zones 30 ou portions de route peu fréquentées, jalonnées de panneaux, les itinéraires cyclables peuvent prendre bien des formes. Les trois principales liaisons choisies (environ 14 km) pour la première tranche de travaux en sont

l'illustration. Les travaux doivent commencer début 2006. La liaison Saône - gare de Saône sera la première pierre d'un itinéraire traversant le plateau d'est en ouest. Celle de Serre-les-Sapins permettra une jonction avec les itinéraires bisontins et celle entre la forêt de Chailluz et Marchaux constituera une pénétrante nord-est reliant Marchaux à Besançon. L'intermodalité se concrétise. Le schéma directeur cyclable est défini pour les dix ans à venir et au-delà. ■



Des tracés pertinents, y compris pour les trajets domicile-travail.

Les enjeux du TGV Rhin-Rhône

DÉPLACEMENTS



Louis Gallois, président de la SNCF, avec J-L Fousseret et R. Forni lors de l'inauguration de la nouvelle gare Viotte

À quelle hauteur l'État va-t-il financer le TGV Rhin-Rhône ? La réponse devrait être annoncée d'ici quelques semaines. En attendant de savoir comment va s'équilibrer le bud-

get et quelle sera sa contribution, la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec le Département, la Communauté de communes du Val de la Dame blanche et les communes

concernées, travaille à définir les enjeux en matière de développement liés à l'arrivée du TGV Rhin-Rhône. À ce jour ont été abordées les articulations routières et ferroviaires entre la future gare TGV et celle de Besançon Viotte. Cette initiative locale permet à Réseau Ferré de France et la SNCF de mieux prendre en compte les intérêts de notre territoire. Parmi ceux-ci, la qualité de l'accueil des voyageurs et de leurs déplacements entre les deux gares est un objectif essentiel. L'atteindre permettra au Grand Besançon d'être conforté comme capitale régionale au sein du réseau européen de la grande vitesse. ■

DÉPLACEMENTS

Un plan de déplacement pour 59 communes. La Communauté d'Agglomération a décidé de l'élaboration d'un nouveau Plan de déplacement urbain (PDU) pour les 59 communes que compte désormais le Grand Besançon. Après le choix du bureau d'études, trois ans de procédure permettront de mettre au point un plan en concordance avec les besoins réels du territoire et en concertation avec les habitants, pour un projet portant sur la période de 2005 à 2015. Le PDU s'articule autour de grandes thématiques que sont notamment le développement des modes de transport moins polluants, le renforcement de la sécurité des déplacements ou encore la gestion de livraison des marchandises en ville, etc. ■



Un label pour le pôle microtechnique

ÉCONOMIE

PARMI LES 67 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ LABELLISÉS CET ÉTÉ FIGURE CELUI DES MICROTECHNIQUES. UNE CHANCE POUR LE GRAND BESANÇON.



Le label reconnaît le savoir-faire des entreprises du Grand Besançon.

Les porteurs du projet n'ont jamais douté de la qualité de leur dossier, mais sa labellisation, le 12 juillet, par le gouvernement, a mis fin à un suspens qui durait depuis fin février. Le Grand Besançon est donc au cœur d'un des 67 pôles de compétitivité français, dont l'idée de départ est de donner un coup d'accélérateur à l'industrie, en dynamisant l'innovation, afin de contrer les délocalisations.

Concrètement, les aides financières à des projets identifiés et les allègements de charges sociales et exonérations d'impôts devraient donner un sérieux coup de pouce aux microtechniques locales. Sur les dix-huit projets figurant dans le dossier remis au gouvernement, la moitié a déjà commencé. "Nous avons toujours dit que, quel que soit le résultat, nous souhaiterions poursuivre la

dynamique enclenchée", affirmait Etienne Boyer, président de l'Union des industries des métiers de la métallurgie, au lendemain de la labellisation. Un contrat-cadre, signé avec l'État, doit définir les modalités précises du pôle : mode de gouvernance, périmètre géographique des entreprises aidées. Les porteurs du projet attendent maintenant que l'État tienne ses promesses. ■

BESANÇON

Graines de créateur. Forum dédié à la création et à la reprise d'entreprises. Graines de Créateur se déroulera le 28 octobre à Micropolis, dans le cadre du Mois de la création et de la reprise d'entreprises. Cette troisième édition, patronnée par Synergie 25 en partenariat avec la Chambre de Métiers et l'Aded, rassemblera quatre-vingt experts. Professionnels du conseil, réseaux d'accompagnement, institutions, collectivités, banques, assurances ou encore chefs d'entreprises apporteront des réponses concrètes aux porteurs de projets, de 9h à 20h. Quatre conférences thématiques, sept ateliers et deux tables rondes sont également au programme de cette journée. ■

www.grainesdecreeateur.com ; tél. 03 81 65 10 00.

Une clause sociale dans les marchés publics

EMPLOI ET INSERTION

C'est désormais chose faite : depuis fin juin, la Communauté d'Agglomération a signé une charte d'engagement destinée à favoriser l'insertion professionnelle de personnes privées d'emploi. Une nouvelle clause insérée dans les marchés publics permettra au Grand Besançon et à ses communes de demander aux entreprises et prestataires de services, qui travaillent pour eux, d'embaucher des personnes en difficulté professionnelle. C'est le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, le Plie, qui assure le rôle de coordination et d'ap-

plication de cette charte, grâce, notamment, à l'embauche d'un agent qui est l'interlocuteur privilégié des municipalités du Grand Besançon. L'objectif est d'aider les communes dans leurs dossiers administratifs, mais aussi de mettre en relation entreprises et futurs salariés, d'anticiper les besoins en formations, d'assurer le suivi après recrutement, etc. Cette étape supplémentaire confirme la volonté d'une action forte de l'agglomération pour l'emploi sur le territoire communautaire. ■

Renseignements : le Plie, tél. 03 81 87 81 80.



Vers un réseau en “site propre”

TRANSPORTS

L'AGGLOMÉRATION AURA BESOIN D'UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN SITE PROPRE : TEL EST LE RÉSULTAT D'UNE ÉTUDE MENÉE PAR LE GRAND BESANÇON.

Le réseau de Transports en commun en site propre (TCSP), autrement dit du transport sur voie réservée, est déjà sur les rails pour partie et sur le papier. La Communauté d'Agglomération a en effet validé en juillet dernier les résultats de l'étude quant à l'opportunité et la faisabilité d'un tel réseau. Le problème est simple : avec une augmentation annuelle du trafic de voitures particulières de 2,5 à 3 % par an, les transports en commun

se trouvent très rapidement, dans le Grand Besançon, confrontés au problème des embouteillages. S'ensuivraient, pour Ginko, des temps de parcours allongés et une qualité de service moins performante pour l'utilisateur. La solution passe, entre autres, par la création de voies réservées pour les transports publics et ce, dans les deux sens. Plusieurs hypothèses sont envisagées : nouveaux matériels, amélioration de

l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, reprise des voiries ou encore doublement de la liaison ferroviaire nord. Une première tranche du réseau TCSP proposé pourrait être opérationnelle d'ici cinq à sept années, son achèvement complet étant prévu à l'horizon 2015-2017. ■

Un avenir où les bus auront des voies réservées.



Dialogue avec les entreprises

CITOYENNETÉ



Des rencontres en petit comité pour mieux dialoguer.

rent pour tous à en croire une étude menée en 2004 par la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs (partenaire de l'opération). Ni entretien individuel, ni “grand messe”, ce rendez-vous a pour objectif d'instaurer une relation de confiance entre entrepreneurs et élus afin qu'ensemble, grâce à un dialogue constructif, ils puissent rechercher des solutions aux problèmes qu'ils ont identifiés. C'est en toute simplicité que le CDP envisage cet échange appelé à être renouvelé. ■

Le Conseil de développement participatif (CDP) expérimente un nouvel espace d'échanges destiné aux chefs d'entreprise de l'agglomération. Le 3 novembre, ils seront une dizaine à dialoguer

avec les élus de la Communauté d'Agglomération pour leur exposer leur réalité et leurs préoccupations. Thème retenu pour cette première réunion : les difficultés de recrutement, un problème récur-

AMÉNAGEMENT

Le nettoyage des friches à Montferrand et Deluz. À Montferrand et Deluz, la résorption des friches industrielles est en cours. À Montferrand, quatre bâtiments (1300 m²), vestiges d'une cotonnerie devenue atelier d'équarrissage, casse automobiles, puis laissés à l'abandon, ont été déconstruits avec un tri des matériaux à la clé. Situés au bord du Doubs, le site sera à l'issue des travaux remis à la commune pour être utilisé en aménagement de loisirs. À Deluz, dans le cadre d'un chantier similaire, les cinq bâtiments (1000 m²) des papeteries ont été démolis. Cette résorption fait partie d'un projet plus vaste conduit par la commune. L'emplacement, des bâtiments démolis par la Communauté d'Agglomération, sera ensuite utilisé pour réaliser le port fluvial de Deluz et créer une cour intérieure dans l'ensemble immobilier reconverti en bâtiment municipal.



Agglomération : bientôt la

Au 1^{er} janvier, la Communauté d'Agglomération prendra la compétence "collecte des ordures ménagères". Une responsabilité que le Grand Besançon souhaite transformer en défi à relever. À la clé, un service public de qualité, performant, transparent, soucieux du développement durable et du coût pour l'utilisateur...

Le début de l'année 2006 sera marqué par un changement majeur pour la Communauté d'Agglomération qui organisera la collecte des déchets sur les 59 communes du Grand Besançon, mais qui ne bouleversera pas les habitudes des habitants. Le personnel ne changera pas, bacs ou sacs de tri seront toujours de la même couleur, mais l'émetteur de la facture ne sera plus le même. Désormais, l'utilisateur payera la redevance à la Communauté d'Agglomération.

Cette nouvelle compétence est une opportunité qui est donnée au Grand Besançon pour mener une politique ambitieuse face à l'accroissement continu de la quantité des déchets, aux risques pour l'environnement (pollutions, épuisement des matières premières) et à l'augmentation constante du coût d'élimination des déchets.

Objectif : le développement durable

De nombreuses agglomérations assurent déjà la double compétence de collecte et de traitement des déchets. Dans celle du Grand Besançon, le traitement des ordures ménagères est confié au Sybert, syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets, qui définit ses propres politiques. Quant à la collecte, elle est encore aujourd'hui assurée par les communes, qui pour certaines l'exercent de façon indépendante ou en groupement de commandes, mais dont la majorité confie cette mission à des syndicats (Sivom de Boussières, Sipsco, Siomca, Siorto...), lesquels passent marché, sur appels d'offres, à des entreprises privées. Le cas de figure est

La régie de Besançon sera reprise par la Communauté d'Agglomération.



CE QUI CHANGERA

Le changement le plus visible sera l'émetteur de la facture : la Communauté d'Agglomération. À l'intérieur de chaque secteur géographique de collecte – ceux des syndicats –, les tarifs seront uniformisés. La redevance devrait également s'appliquer aux ordures non « ménagères », celles des écoles, commerces, artisans, bureaux de poste... qui paieront tous de la même manière, quel que soit leur lieu d'implantation. Enfin, les dix communes soumises à la taxe (TEOM) passeront à la redevance (REOM), tandis que celles qui bénéficiaient d'un double ramassage hebdomadaire n'en auront plus qu'un seul.

quantité des déchets, puis valoriser la matière, trier et recycler, valoriser l'énergie produite par l'incinération et en dernier, enfouir ce qui reste, la partie ultime.

"Transparence et maîtrise des coûts"

"Nous avons alors deux solutions", expliquent Eric Alauzet, nouveau vice-président délégué à la gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération, et Bernard Gavignet, président de la toute nouvelle

différent à Besançon, zone urbaine, qui dispose de sa propre régie. La loi du 12 juillet 1999 sur la coopération intercommunale stipule que les transferts "en étoile" devront stopper au plus tard le 1^{er} janvier 2006. En effet, la compétence gestion des déchets comprenant la collecte et le traitement ne doit pas être transférée à des interlocuteurs différents afin d'assurer une politique cohérente entre le traitement et la collecte. Elle s'inscrit dans une logique de développement durable consistant d'abord à réduire la

collecte des déchets



Le Grand Besançon collectera les déchets tout en gardant les équipes en place.



LA REDEVANCE REMPLACERA LA TAXE

En langage administratif, REOM signifie “Redevance d’enlèvement des ordures ménagères”, et TEOM “Taxe d’enlèvement des ordures ménagères”. Deux systèmes de facturation différents pour un même service. La première comporte l’avantage d’être la contrepartie réelle du service rendu, la seconde est annexée à la taxe foncière sur des propriétés bâties. La grande majorité des communes de l’agglomération pratique le système de la redevance, mode de collecte financière qui sera retenu pour l’ensemble des 59 communes dès le 1^{er} janvier 2006. Selon les secteurs, pour les communes* qui étaient jusque-là soumises à la taxe, et qui vont passer à la redevance, les factures des usagers seront calculées en fonction du service rendu.

**Il s’agit de Chalezeule, Châtillon-le-Duc, Novillars, Thise, École-Valentin, Franois, Montferand-le-Château, Pirey, Pouilley-les-Vignes et Routelle.*

commission Gestion des déchets. “La première était de dissoudre les syndicats existants, et les communes auraient repris leur indépendance. C’était mettre les communes dans une situation inextricable. La seconde est celle qui a été retenue à une très grande majorité : il s’agit de la prise de compétence collecte par la Communauté d’Agglomération. Du coup, il n’y a plus de transfert en étoile.” Cette importante décision politique a donc été enclenchée et reste à finaliser : pour l’agglomération, il s’agit ni plus ni moins que de mettre en place un vrai service public, avec un important volet administratif, et dont la partie la plus visible sera l’intégration des quelque 130 salariés de la régie de Besançon. “L’objectif est d’être plus performant. Je m’attacherai à la transparence et à la maîtrise des coûts”, indiquait Jean-Louis Fousseret, président de la Communauté d’Agglomération du Grand Besançon, lors du conseil communautaire du 8 juillet.

Ce 8 juillet, en même temps qu’était adopté le principe du transfert, était créée une nouvelle commission intitulée “Gestion des déchets”. Cette commission compte, parmi ses membres, les présidents des syndicats et les membres du groupe de pilotage qui ont mené la réflexion sur le transfert depuis 2002. “Dans un premier temps, les secteurs géographiques et les méthodes de travail ne bougent pas. Les contrats avec les entreprises courront jusqu’à leur échéance. Mais ce sera justement le travail de cette commission de faire avancer les choses. Il y aura sans doute des économies d’échelle à faire, ainsi que des méthodes de tri, plus performantes ici, à appliquer ailleurs”, poursuit Bernard Gavignet.

(SUITE EN PAGE 12)



Les secteurs de collecte restent les mêmes.

(SUITE DE LA PAGE 11)

Le choix de la redevance

La maîtrise des coûts et la recherche de qualité sont des éléments essentiels de l'organisation qui se mettra en place. *“Le mode de transfert satisfait au maintien de la qualité du service. Il existe un lien étroit entre le service et le prix, d'où l'intérêt de la sectorisation”*, estimait Gabriel Baulieu, premier vice-président, ce même 8 juillet. Cette “sectorisation” consistera à conserver les zones de collecte existantes des différents syndicats de collectes ou groupements de communes et d'harmoniser la facturation à l'intérieur de chaque zone. Quelques petits changements toutefois : le Grand Besançon souhaite généraliser le paiement du service rendu à la redevance, plus équitable car fondée sur le volume des déchets et la composition des foyers. Elle remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (fondée sur la valeur locative des logements) dont s'acquittent les foyers d'une dizaine de communes. La redevance, harmonisée dans chaque secteur, sera ainsi proportionnelle au service rendu. Il y aura étanchéité entre les coûts des différents secteurs eux-mêmes et les coûts de Besançon. Par exemple,



“Créer un vrai service public”

Bernard Gavignet, vice-président, président de la commission “gestion des déchets”.



QUELQUES DATES

2001 : création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à la suite de la transformation du District.

Depuis octobre 2002 : un groupe de travail constitué de membres des syndicats, groupements de communes, Ville de Besançon et Communauté d'Agglomération s'est réuni une dizaine de fois pour débattre du sujet.

2002-2003 : études sur les différentes possibilités d'organisation de la collecte.

Printemps 2004 : débat au sein de la Communauté d'Agglomération.

22 juin 2005 : après avoir mené une cinquantaine d'entretiens auprès des maires de communes, le cabinet Finance Consult remet son rapport de synthèse.

8 juillet 2005 : après étude de ce rapport de synthèse, le conseil communautaire adopte le principe du transfert par 100 voix contre 10 et crée la commission “Gestion des déchets”.

Automne 2005 : les 59 communes sont invitées à valider la décision du conseil communautaire.

1^{er} janvier 2006 : mise en œuvre du transfert.

les coûts pour les communes de la périphérie ne seront pas les mêmes que pour Besançon, dont le service est plus complet et donc plus coûteux. *“Cette nouvelle compétence est avant tout un signe fort et concret en termes d'intercommunalité”*, soulignait encore Jean-Louis Fousseret, lors du conseil communautaire. La collecte, hormis la boucle de Besançon, s'effectuera sur la base d'un ramassage par semaine, ce qui est déjà le cas pour une grande majorité de foyers de l'agglomération. Pour la plupart, ces modifications seront sans incidence.



“...C'est l'enjeu des quinze ans à venir”

Eric Alauzet, vice-président délégué à la “gestion des déchets”.

Bien gérer nos déchets : un enjeu majeur

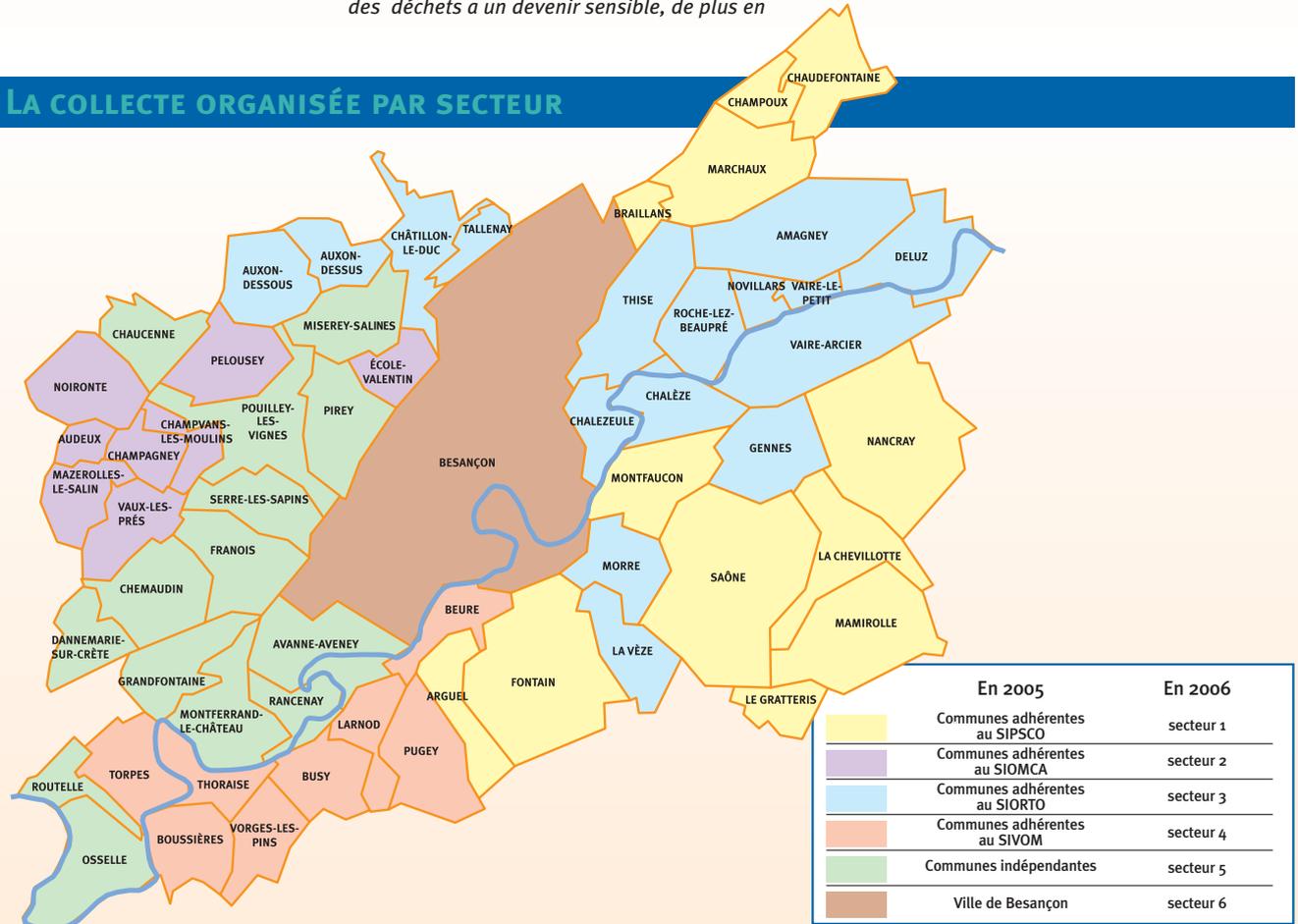
Le prix du pétrole flambe, augmentant le coût du transport, et nos sociétés modernes produisent chaque année davantage de déchets, dont le traitement est de plus en plus coûteux, notamment en raison d'une prise de conscience environnementale. Le tri coûte cher, mais permet une revalorisation de certains matériaux. *“On a trop longtemps négligé la question des déchets en éliminant à moindre coût. Il est inévitable que ce problème nous revienne en pleine face un jour ou l'autre. Seule la réduction de la production des déchets à la source, ce que l'on nomme la prévention des déchets, pourra nous permettre à la fois de réduire notre facture et de protéger l'environnement. C'est l'enjeu des quinze ans à venir, estime Eric Alauzet. À l'échelle de l'agglomération, nous pourrions être plus efficaces, avec des campagnes de communication et une action forte de prévention des déchets.”* Pour les élus du Grand Besançon, prendre la compétence collecte est une question de responsabilité et de cohérence. Maîtriser le problème à la source entre dans la logique d'une démarche communautaire. Jean-Louis Fousseret en est convaincu. *“Le secteur des déchets a un devenir sensible, de plus en*

plus exigeant. Cette compétence donne un nouvel élan et une substance supplémentaire à l'intercommunalité.”

Une vraie politique des déchets

La commission Gestion des déchets, créée le 8 juillet dernier, prend le pari de réussir le transfert de compétence, d'intégrer progressivement les régies de collecte à l'agglomération, de communiquer avec élus et usagers. Mais son rôle ne s'arrête pas là : en mettant élus, techniciens, élus du Sybert et gens de terrain autour d'une même table, elle est un nouveau lieu où sera élaborée une vraie politique déchets. Peu de choses seront modifiées, sur le terrain, au 1^{er} janvier. Mais pour la commission, ce démarrage discret pour l'usager permettra de relever un premier défi : cette nouvelle mission de service public, qui touchera les quelque 180 000 habitants de l'agglomération, nécessitera à la Communauté d'Agglomération la mise en place d'un nouveau service spécialisé. Ensuite, la commission se laisse la possibilité de réorganiser le système, progressivement, au fur et à mesure de l'échéance des contrats, et en élargissant les meilleures pratiques à l'ensemble.

LA COLLECTE ORGANISÉE PAR SECTEUR





Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

spécial budget 2005



🔲 Budget 2005
127 millions d'euros
pour faire mieux
ensemble
que séparément

[+1,75%/2004]

>> Un budget en augmentation de 1,75%

Le budget 2005 s'inscrit dans un cadre contraint. En augmentation d'un peu plus de 2 millions d'euros, il marque une très légère évolution par rapport à 2004 (+ 1,75%).

Les recettes qui proviennent essentiellement des produits de la Taxe Professionnelle Unique, du Versement Transport et des concours financiers de l'État, connaissent une croissance limitée.

Le taux de TPU reste quasiment stable : le taux en 2005 est fixé à 15,30% (15,21% en 2004) et le produit attendu de la taxe professionnelle unique se monte à 38,88 M€ hors compensations de l'État sur la fiscalité.

Concernant les concours financiers de l'État :

- le montant dit "de la part de compensation" augmente de 1%,
- la part dite "d'intercommunalité" reste constante.

En parallèle et conformément à ses engagements, la Communauté d'Agglomération tient à confirmer le niveau de la Dotation de Solidarité Communautaire destinée à favoriser la cohésion et la solidarité sur l'ensemble du territoire. En 2005, elle est arrêtée à 2,441 M€. Elle comprend le volet Solidarité Sociale et Fiscale pour un peu plus de 2 M€, le volet Accueil des Gens du Voyage pour 14 400 € et une provision pour le volet Solidarité Économique pour 401 000 €, volet qui a été réévalué à la hausse cette année.



>> Le poids des nouvelles compétences

Les compétences statutaires ont évolué et de nouveaux transferts ont été effectués avec la déclaration d'intérêt communautaire de nouvelles zones d'activités, de la résorption de friches industrielles et plus récemment de l'enseignement musical. Ces évolutions impactent sur le budget.

> **Pour le budget principal**, le total des dépenses s'élève à **96,1 millions d'euros** toutes sections confondues (69,8 M€ pour la section de fonctionnement, 26,3 M€ pour l'investissement qui recouvre les travaux, les acquisitions, les études,...).

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées à l'Agglomération :

- au titre de l'aménagement de l'espace, les crédits affectés à la résorption des friches industrielles s'élèvent à 450 000 €,
- la participation au fonctionnement du syndicat mixte (SMAIBO) pour l'aménagement des zones d'activités EURESPACE est de 538 000 €,
- la préparation du transfert de compétence de l'enseignement musical mobilise également des crédits complémentaires.

Au titre des principaux postes de dépenses, le développement économique mobilise 11,7 M€. Les fonds de concours versés au titre du contournement routier et du TGV s'élèvent à 4,1 M€ et 10,4 M€ sont réservés à la contribution au traitement des déchets (SYBERT). La participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours progresse légèrement et se monte en 2005 à 6,9 M€.

Les reversements aux communes augmentent quant à eux de 0,4 M€, soit 26,6 M€ au total.

> **Concernant le budget annexe transport (GINKO)**, le total des dépenses s'élève à 41 M€ dont 9,7 M€ de subvention d'équilibre financée par le budget principal.

59

communes

176 000

habitants

138

délégués
communautaires

93

agents

1^{er}

contrat
d'agglomération
2004-2006

42

mesures concrètes

2005

en actions



TEMIS INNOVATION, Maison des Microtechniques accueille ses premiers occupants à la rentrée 2005



Les infrastructures : un poids de plus en plus lourd sur le budget



Plus d'1 M€ pour l'accueil des gens du voyage en 2005

>> Les transports restent le premier budget de la Communauté d'Agglomération (44,64 M€)

Les transports mobilisent **44,64 M€** (3,58 M€ au titre du budget principal et 41,06 M€ sur le budget annexe consacré). Les crédits financent principalement le fonctionnement, l'achat ou le renouvellement de matériel et les équipements du **réseau GINKO** (41,05 M€). Autre dossier important en 2005 : la création des **Transports en Commun en Site Propre** notamment sur les Hauts du Chazal mobilise 730 000 €.

Les travaux de **voirie et voirie cyclable** se montent à 502 000 €. Une subvention de 15 000 € sera versée pour la halte ferroviaire TER de Morre. 1,450 M€ sont destinés à l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour l'exploitation du réseau GINKO à Planoise.

>> Le développement économique au service des entreprises (11,7 M€)

TEMIS INNOVATION a ouvert ses portes pour les premières entreprises à la rentrée. Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération, mobilise des fonds importants sur le budget 2005 pour le paiement du solde des travaux (plus de 2,8 M€). Les **autres zones d'activités poursuivent leur aménagement** et, en particulier, le Pôle Santé, les zones des Marnières, des Andiers, de Marchaux ou de Mamirolle pour lesquelles les acquisitions foncières sont en cours.

Au titre du fonctionnement, l'Agglomération participe au syndicat mixte du Parc Scientifique et Industriel, au SMAIBO, ainsi qu'aux syndicats des aérodromes de Dole-Tavaux et La Vèze pour un montant total estimé à 1,250 M€. L'aide à **l'installation et au développement des entreprises** se monte, cette année, à près de 200 000 €.

>> Infrastructures : deux énormes chantiers (8,8 M€)

L'aménagement de **voirie de l'entrée Est** reste un projet phare sur le budget 2005. 4,7 M€ sont prévus sur ce seul dossier en 2005. Les travaux du **contournement de Besançon et l'aménagement du carrefour de l'échange**, liés à l'arrivée du TGV Rhin-Rhône, se poursuivent avec une mobilisation à hauteur de 3,8 M€, plus une provision de 0,3 M€.

>> Secours et Incendie : + 2,52% (6,86 M€)

La contribution de l'Agglomération au Service Départemental Incendie et Secours est de **6,86 M€**.

>> Habitat (1,15 M€)

1,155 M€ sont réservés aux acquisitions foncières (0,5 M€) et à la participation au financement de programmes de réhabilitation de logements publics et privés (un peu plus de 0,6 M€).

>> Politique de la ville (1,63 M€)

La convention pour la mise en œuvre du **Plan Local d'Insertion à l'Emploi** est reconduite pour un montant de 511 000 € dont 400 000 € réservés aux facilités de trésorerie.

1,051 M€ sont affectés à la construction et au fonctionnement des aires **d'accueil des gens du voyage**.

>> Les grands chantiers du Contrat d'Agglomération avancent

- TEMIS INNOVATION, Maison des Microtechniques accueille 7 entreprises innovantes en incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises à son ouverture.
- TGV Rhin-Rhône et Entrée Est : 8,8 M€ sont mobilisés sur le budget 2005.
- ORDICLASSE : les écoles maternelles bénéficient du dispositif et des équipements pour accéder facilement aux TIC.
- Station nautique de La Malate : 120 000 € contribuent à l'avancée des travaux.



Le bois énergie, une ressource pour l'Agglomération



Ordiclasse, le réseau est encore étendu



>> Environnement : priorité aux énergies renouvelables (0,84 M€)

Les crédits Environnement s'élèvent à 849 000 €. Les travaux de construction d'une **plate-forme bois** mobilisent 404 000 €. Sur le volet énergie, 130 000 € sont réservés à des études sur les contrats liés à l'alimentation de **grosses chaufferies**, à des formations et aux appuis techniques aux communes. 175 000 € sont consacrés à des actions de protection des espaces naturels de l'agglomération et 50 000 € sont affectés à la charte d'environnement, notamment pour la restitution au grand public des études et documents. Le concours de **fleurissement** est reconduit (30 000 €).

>> SYBERT (10,38 M€)

La contribution au **fonctionnement** du Syndicat Mixte de Besançon et sa Région nécessite en 2005 un besoin de financement de 10,385 M€.

>> Equipements sportifs et culturels (1,22 M€)



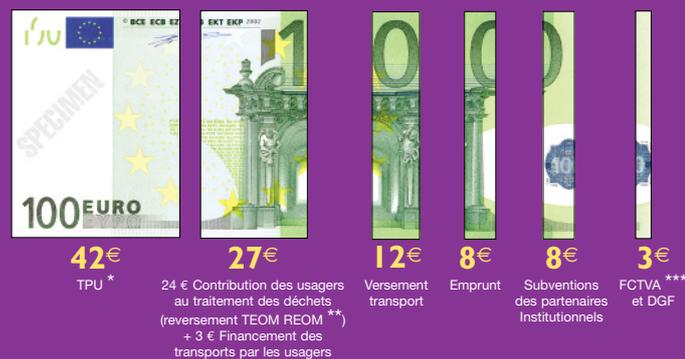
Afin de préparer le transfert de la compétence "**Conservatoire National de Région et soutien et mise en réseau des écoles de musique**", des crédits d'études d'un montant de 200 000 € permettront de définir les critères de soutien aux écoles, la forme des aides ainsi que le projet de construction du nouveau Conservatoire.

L'**opération Ordiclasse** s'étend avec la mise en place d'un portail éducatif et la connexion aux écoles maternelles. L'Agglomération y contribue pour 208 000 €. La participation financière du Grand Besançon pour la rénovation du **Palais des Sports** est de 500 000 €. En 2005, l'Agglomération finance à hauteur de 120 000 € les travaux d'aménagement du **site de la Malate**.

d'où vient l'argent ?

Les recettes de la CAGB

Pour 100 euros, la Communauté d'Agglomération perçoit :



* TPU : Taxe Professionnelle Unique

** TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

*** FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

où va l'argent ?

Principales dépenses

Pour 100 euros, la Communauté d'Agglomération dépense :



* Autres :

Autres charges financières : 3 €

Habitat : Politique de la Ville : 2 €

Tourisme : 1 €

Environnement et traitement des déchets : 9 €

Voirie et stationnement : 7 €

Aménagement et projet d'agglomération : 2 €

Incendie : 5 €

Équipements sportifs et culturels : 1 €

2005 en actions



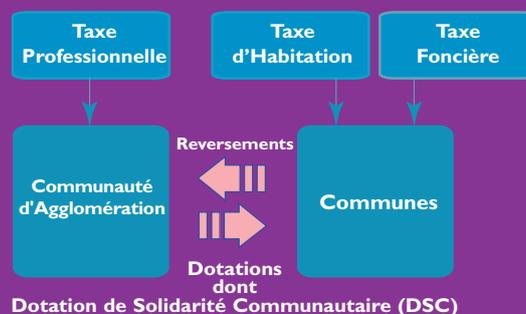
Taxe professionnelle unique

Comment ça marche ?

Depuis 2001, la Taxe Professionnelle Unique est la seule ressource fiscale de la Communauté d'Agglomération. Le produit total de la taxe professionnelle unique, y compris la compensation de l'Etat liée à la suppression de l'imposition sur les salaires, représente 42% du budget 2005.

Le passage en taxe professionnelle unique a pour effet de transférer la taxe professionnelle perçue par les communes avant 2001 au Grand Besançon. En contrepartie, la Communauté d'Agglomération reverse aux communes une Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle.

Avec le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire, l'Agglomération a fait le choix d'une compensation complémentaire qui contribue au développement de chacune des communes.



>> Aménagement de l'espace : résorption des friches et cohérence territoriale (1,55 M€)

Le suivi des travaux de la **résorption des friches industrielles** fait l'objet d'une inscription budgétaire d'un peu plus de 450 000 €. L'Agglomération poursuit la mise en place du **Système d'information géographique** : 105 000 € seront utilisés pour l'achat de logiciels et de données ainsi que pour le fonctionnement du système.

Au titre de ses participations dans les structures associées, la Communauté d'Agglomération augmente sa contribution de **45% au syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SM SCoT)** : 360 000 € y sont affectés en 2005.

La cotisation à l'**Agence d'Urbanisme** s'élève quant à elle à 350 000 €.

>> Tourisme : + 15% en 2005 (0,91 M€)

Une part importante des dépenses concerne la **construction d'équipements fluviaux** (523 643 €).

La contribution au syndicat mixte du **Musée des Maisons Comtoises** a été revue à la hausse en 2005 ; elle s'élève à 200 000 €.

La SEM de **La Citadelle** bénéficie d'un soutien de 30 000 €. L'aménagement de circuits pédestres et VTT démarre ; 15 000 € y sont consacrés dès 2005.

>> Contractualisation, un suivi vigilant

225 000 € sont mobilisés pour poursuivre l'action menée avec le **Conseil de Développement Participatif**, les études, le suivi et l'évaluation du **Contrat d'Agglomération 2004-2006**.





**DÉPANNAGE ET VENTE
À DOMICILE
TOUTES MARQUES
POSABLE ET ENCASTRABLE**

Yves PETIT

03 81 80 77 20
06 07 24 95 87

10 rue Danton 25000 BESANÇON

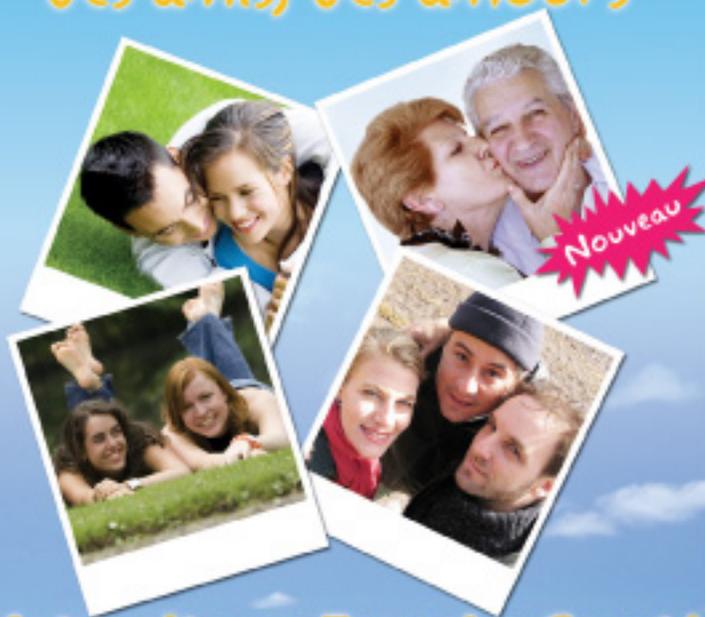
**ASSISTANCE | MAINTENANCE | INSTALLATION
CONSEILS GRATUITS**



ÉLECTROMÉNAGER

 **Amiland.fr**

Des rencontres
des amis, des amours



Nouveau

Votre site en Franche-Comté

www.amiland.fr



Le développement
dans le secteur Immobilier



LOCATIONS OU VENTES

- appartements
- pavillons
- garages
- commerces
- bureaux
- locaux d'activités

SAIEM B

BESANÇON DEVELOPPEMENT

Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte
de la Ville de Besançon

1 place de l'Europe - 25000 BESANÇON
tél. 03 81 41 41 00 - fax 03 81 41 05 50

www.saiemb.com

Des aménagements pour plus de sécurité

GENNES

L'ENTRÉE DE GENNES SE FAIT DÉSORMAIS PAR UN GIRATOIRE À QUATRE BRANCHES, TROIS ROUTES ET UNE VOIE RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, CYCLISTES ET AUTRES ROLLERS.

“Je suis très satisfait de cette réalisation”, souligne d'emblée Gabriel Jannin, maire de Gennes. Après une longue démarche, le premier magistrat voit son vœu se réaliser. “On y pense depuis une dizaine d'années. Ce point névralgique a été le lieu de nombreux accidents, parfois mortels, et il fallait protéger les personnes.” Situé au bout d'une grande ligne droite empruntée chaque jour par 4 à 5 000 véhicules, le nouvel équipement permet d'améliorer les flux de circulation tout en réduisant la vitesse des usagers. Afin



d'améliorer la sécurité de tous, une voie douce et un passage piétons ont été créés. “Une voie parallèle à la départementale permet

d'aller à pied jusqu'à l'étang de pêche” et le maire de préciser, “on compte une soixantaine d'enfants qui ont leur carte

La voie douce complétant l'aménagement assure un maximum de sécurité.

de pêche dans la commune”. L'axe, dont la réalisation a nécessité quelques acquisitions foncières, est long d'environ 3 km. Il permet de rejoindre Saône par une petite route peu empruntée. Le coût de l'ensemble de ces nouveaux aménagements avoisine les 400 000 € (hors acquisition foncières) financés par la commune (à hauteur de 25 %), l'État et le Conseil général du Doubs. ■

Micro-Mega, 100 ans d'innovation

BESANÇON

Cent ans, ce n'est pas un anniversaire comme les autres. L'entreprise bisontine spécialisée dans l'instrumentation pour chirurgie dentaire a décidé de souffler ses bougies en plusieurs fois et avec différents invités : en avril, lors de l'Exposition dentaire internationale de Cologne, Micro-Mega fêtait l'événement avec ses clients internationaux, pour une soirée de gala. Ce 16 septembre, ce sont les 220 salariés de l'entreprise qui ont pu inviter leur famille à venir visiter leur lieu de

travail, avant une soirée festive, pour eux, à Micro-polis. Puis, en novembre, sur le salon ADF (Association dentaire française), à Paris, une autre soirée de gala associera les clients français à la fête. “La passion est toujours là, l'engagement, l'imagination et la créativité aussi”, estime Philippe Garcia, directeur général de l'entreprise créée en 1905 par Etienne Garnier, qui dessina le premier tire-nerf. La politique produits et l'innovation permettent à Micro-Mega de tenir tête aux géants américains du

secteur. Pour au moins cent ans encore ? C'est tout ce que la Communauté d'Agglomération lui souhaite. ■

Le premier tire-nerf a été dessiné en 1905 par Étienne Garnier.



→ BUSY

Création d'un atelier théâtre

Depuis la rentrée, les habitants montent sur les planches. La petite troupe théâtrale répète chaque semaine à Busy et devrait se produire sur scène d'ici la fin d'année scolaire.

Si les comédiens sont amateurs, l'encadrement, lui, est assuré par deux artistes professionnels. La création de cet atelier théâtre répond à une vocation originale : faire exister le théâtre en milieu rural. Prêts à accepter tout nouveau venu dans la troupe, les comédiens ont à disposition une salle gracieusement prêtée par l'association du Val de Gevrey qui propose moult activités sur les communes de Busy et Vorges-les-Pins. ■ Renseignements et inscriptions au 03 81 57 29 51.

→ CHÂTILLON-LE-DUC

Championne de France en gymnastique !

À 17 ans, Marion Régner a déjà tout d'une grande. Elle a récemment été sacrée championne de France de DC 3 en gymnastique rythmique dans la catégorie ensemble. Cette jeune athlète débute sa carrière sur les chapeaux de roues, collectionnant les performances depuis son entrée en 6^e, en individuel ou par équipe. D'abord élève du Conservatoire national de région en danse classique, elle s'oriente néanmoins vers la gymnastique où elle rejoint le BGR (Besançon gymnastique rythmique). Marion n'envisage pas de s'arrêter là et dispose, selon son entraîneur, des atouts suffisants pour réaliser ses ambitions. ■

Salle de classe dans un haras

BESANÇON

LES HARAS DE BESANÇON OUVRENT LEURS PORTES AUX SCOLAIRES POUR DES LEÇONS PAS COMME LES AUTRES.

Comme la "Petite école dans la forêt" à Chailluz, la "Petite école des haras" accueille des classes tout au long de l'année. Pour l'heure, le dispositif, testé avant l'été et déjà très demandé, est réservé aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Par demi-journée, l'instituteur vient au haras avec sa classe entre trois et cinq fois pour un enseignement différent. "Ce n'est pas une découverte de l'équitation", précise Daniel Lagneaux, délégué régional des haras nationaux en Franche-Comté. "Les enfants ne montent pas. Le cheval devient l'outil pédagogique d'une



Le cheval, thème central décliné dans toutes les disciplines.

leçon de géographie, de vocabulaire ou de biologie." Et comme les étalons comtois ont des mensurations impressionnantes, les enfants sont en contact avec des poneys. La classe se

déroule dans la sellerie. Deux employés du haras sont à la disposition de l'enseignant et apportent leurs savoirs. "Les enfants sont plus attentifs car c'est moins rigide." L'expérience pourrait

être étendue aux collégiens, "si des moyens supplémentaires sont mis en place". Ravi de recevoir des visiteurs d'un nouveau genre dans son établissement, Daniel Lagneaux nourrit des espoirs à long terme. "Le cheval comtois est un élément économique important en Franche-Comté, mais les éleveurs sont vieillissants. On ne désespère pas de trouver la relève parmi ces élèves!"

→ BESANÇON

À toute vapeur !

"Un train peut en cacher un autre", le Salon de vapeur et modélisme ferroviaire investit Micropolis ces 8 et 9 octobre. Organisée par Rail Miniature 25, cette exposition se consacre aux chemins de fer réels et aux modèles réduits à vapeur, tous en état de fonctionnement. Près de 80 exposants étaleront leurs réseaux sur 3 500 m², présentant pour certains de très grandes unités, telle la gare Viotte de Besançon en 1970, qui s'étend sur 23 m avec les extensions.



Des gares entières seront également à l'honneur, notamment une réalisation allemande en provenance de Fribourg, avec un réseau de 30 m de long !
<http://railminiature25.free.fr>

→ BESANÇON

La Citadelle sur enveloppe

Site touristique le plus visité de Franche-Comté, la Citadelle de Besançon s'affiche désormais sur les Prêt-à-poster de la Poste du Doubs. Vendues par lot de 10, les enveloppes préimprimées, commercialisées à 10 000 exemplaires, proposent cinq illustrations : perroquet, mangouste, lion, vues du site de jour et de nuit. De quoi promouvoir le patrimoine bisontin à une très grande échelle. La Poste et la Citadelle n'en sont pas à leur coup d'essai : en 2000, elles publiaient un premier Prêt-à-poster et en 2001, un timbre à l'effigie de la Citadelle avait été édité.

France Étuis emballe les grands créateurs !

THISE

Joalliers, parfumeurs, maisons de champagne : les marques les plus prestigieuses font appel, pour habiller leurs boutiques et écrans en tissus, à une entreprise du Grand Besançon : France Étuis. Basée à Thise, la PME voit le jour en 1989, spécialisée dans les étuis textiles à lunettes ou à stylos. Il y a dix ans, la société diversifie son activité sous l'impulsion d'Olivier Mouktar et devient "France Étuis, art

et matières...". "Les étuis ne représentent plus que 30 % de notre chiffre d'affaires", explique M. Mouktar. "Aujourd'hui, nous travaillons surtout les étoffes fabriquées sur mesure, essentiellement pour l'industrie du luxe", précise le PDG. Devenu acteur incontournable du secteur, France Étuis compte parmi sa clientèle Vuitton, Chanel, Saint-Laurent, Cartier, ou encore le musée du Louvre.



La qualité et la réactivité paient : le chiffre d'affaires de la petite société thi-

sienne, qui compte dix employés, a plus que doublé en cinq ans.

Histoires d'eaux...

CHAUCENNE

DEPUIS PRÈS DE SOIXANTE-DIX ANS, CHAUCENNE EXPORTE, DISTRIBUE ET GÈRE SA RESSOURCE EN EAU.

Le pari de la commune a en effet commencé dès 1936 : comment ne pas profiter de l'eau de la source Saint-Symphorien, bonne et abondante, et qui ne fit depuis jamais défaut, même aux pires sécheresses ? *"On assume complètement notre indépendance, explique Bernard Vougnon, premier magistrat. Notre eau n'est ni moins ni plus chère qu'ailleurs. Les normes sanitaires ont évolué et nos installations ont suivi en 2002 avec un système de purification par UV. Nous allons poursuivre nos efforts par le renforcement de la distribution lors du chantier de la RD 8."* Pour l'heure, la culture de l'eau à Chauenne est une aventure permanente : après la restauration des trois principales fontaines du village et de celle des réservoirs, c'est au tour du



château d'eau de faire peau neuve, dès cet automne. L'objectif : réhabiliter l'étanchéité de la structure et en profiter pour intégrer esthétiquement dans le paysage

l'édifice en béton. Enfin, avec la signature du contrat rivière Ognon en juillet dernier, la commune s'attelle à un gros chantier : la réhabilitation de son ruisseau de la Lanterne. ■

Particularité de Chauenne :
l'omniprésence de l'eau



→ BESANÇON Championnat de Franche-Comté de BMX

L'élite régionale des pilotes de BMX sera présente à Besançon le 16 octobre, au complexe sportif du Rosemont. L'enjeu : la finale du championnat de Franche-Comté de la discipline, qui se déroulera de 10h à 17h. Cette journée, qui réunira 150 pilotes comtois, marquera l'ultime étape de ce championnat, disputé en trois manches depuis le 18 septembre à Champey, et à Vesoul le 25 septembre. Organisée par la section BMX de l'ASPTT, cette compétition concerne toutes les catégories : des prélicenciés aux "Hommes 2 et 3", soit les 18 ans et plus. Un spectacle à voir en famille !
Tél. 03 81 47 20 20 (ASPTT)

UND double sa surface

FRANÇOIS

UND, 62 salariés, dispose désormais de 5 000 m², essentiellement à François pour fabriquer et stocker sa production. *"Cette extension était nécessaire pour assurer le développement de notre activité"*, explique Daniel Thomas, directeur général. Présente dans plus de vingt secteurs d'activité, l'entreprise spécialisée dans le

décolletage de précision et les microtechniques affiche une forme évidente. *"Notre recette, c'est notre démarche commerciale. On investit 10 % de notre chiffre d'affaires en nouveau matériel, on diversifie. Notre production est orientée vers les microtechniques. On est des descendants de l'horlogerie."* À sa création, UND était d'ailleurs une entre-

prise familiale horlogère. Un quart de siècle plus tard, les savoir-faire servent l'aéronautique, le médical, l'électronique ou la connectique dans le monde entier. *"30 % de notre production part à l'export, en Europe, en Israël ou à Taiwan."* De quoi envisager l'avenir sereinement malgré une conjoncture difficile. ■



Un parc de machines en constante évolution pour rester dans la course.

R D T D Gentiane

THISE

03 81 80 52 90

PONTARLIER 03 81 46 40 44
MORTEAU 03 81 67 10 32



Vallon du Jour

On y est bien ensemble

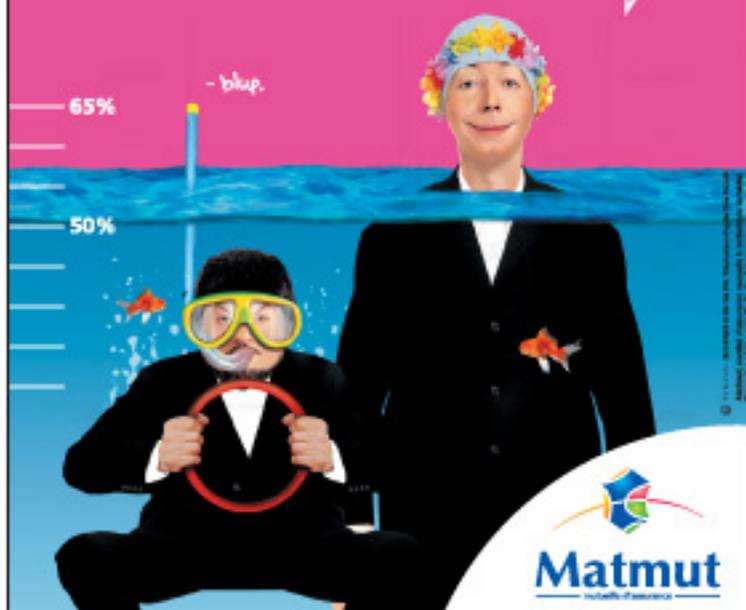
**Un nouveau quartier résidentiel
"esprit nature"
proche de tout
et pourtant si calme ...**

sedd

Société
d'Équipement
du Département
du Doubs

Contact tél. 03.81.41.46.53
e-mail : besancon@sedd25.fr

**"La Matmut élève le
niveau du bonus!"**



BESANÇON

67 rue des Cras
☎ 03 81 25 52 55
C. Cal. de l'Île de France
☎ 03 81 41 37 46

11 rue Pasteur
☎ 03 81 82 25 19
2 avenue Fontaine Argent
☎ 03 81 25 08 68

Matmut
Mutuelle d'Assurance



Jeunes de moins de 26 ans
TARIF RÉDUIT

ADHÉSION
INDIVIDUELLE
OU
COLLECTIVE

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
Régie par le Code de la Mutualité
N° d'agrément : 0901 259 528 933

MUTUELLE IRPUN

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

HOSPITALISATIONS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

PARTICIPATION AUX FRAIS D'OBSÈQUES

*Faites confiance à une mutuelle
au service de ses adhérents depuis plus d'un siècle*

Tél. : 03 81 61 09 21
Télécopie : 03 81 61 33 60
www.mutuelle-irpun.com
2, Cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON

Une libellule révolutionnaire

BESANÇON

C'EST UN SURPRENANT INSECTE MICROMÉCANIQUE QUE LA JEUNE SOCIÉTÉ BISONTINE SILMACH A PRÉSENTÉE AVEC SUCCÈS AU SALON DU BOURGET.

Chacune des quatre ailes de cet insecte micromécanique de 6 cm réalisé en silicium est animée par 200 000 à 400 000 muscles selon les configurations ! Avec une masse totale de 20 milligrammes, la libellule de Silmach est en passe de révolutionner de nombreux marchés (aéronautique, espace, automobile, défense, santé...). Première structure en mouvement 100 % MEMS (systèmes micro-électro-mécaniques) au monde, elle a été présentée en juin dernier au salon du Bourget, où une délégation d'entreprises du Grand Besançon était conduite par Jean-Louis Fousseret. "La libellule donnera lieu d'ici quinze



ans au développement d'une profusion de produits dont nous ignorons à peu près tout aujourd'hui", explique Patrice Minotti,

porteur du projet. Je pense notamment aux nouvelles générations de scanners électrostatiques, aux prothèses auditives, aux yeux

artificiels... "Projet futuriste encore à l'état de prototype, la libellule devrait être opérationnelle dans quinze ans. ■

Un drone minuscule qui fonctionne sur le modèle d'un être vivant.

→ LA VÈZE

Entraînement de l'équipe de France

L'équipe de France de voile contact a, cet été, durant une semaine, posé ses parachutes à La Vèze.

Au programme : sauts à gogo à 2 200 m pour l'équipe de quatre hommes, qui devait réaliser des figures imposées en 2 minutes 30 secondes.

À la clé de cet entraînement : le prochain championnat du monde, qui se déroulera en Arizona du 23 au 29 octobre. Le choix de La Vèze comme terrain de préparation ne fut pas anodin : l'entraîneur national, Jean-Michel Poulet, est originaire de la région. C'est à l'école de parachutisme Besançon - Franche-Comté qu'il a développé le talent qu'on lui connaît avant d'être consacré champion du monde à onze reprises. ■

8 000 visiteurs attendus à la 2^e Biennale des arts plastiques

BESANÇON

Ils seront 150 artistes exclusivement comtois à investir Micropolis, du 21 au 23 octobre, sur près de 9 000 m² d'exposition ! La biennale des arts plastiques, organisée par Dev'Art, a pour objectif de mettre en valeur la création contemporaine régionale dans le domaine des arts. Sculpteurs, peintres et photographes seront répartis selon trois secteurs :



De l'art contemporain 100 % comtois.

œuvres figuratives, intermédiaires et non figuratives. Présents sur leurs stands, les artistes pourront échanger avec le public, mais aussi entre eux, un fait plutôt rare dans le monde de l'art. "La particularité de la biennale est de réunir des artistes comtois de haut niveau, quasiment tous professionnels et ayant une démarche artistique active", souligne

Daniel Magnin, organisateur de la manifestation, soutenue, entre autres, par le Grand Besançon. Avec 2 000 œuvres présentées et 8 000 visiteurs attendus, cette seconde édition devrait rencontrer un large succès cet automne ! ■

Micropolis, du 21 au 23 octobre.
Renseignements
au 06 62 69 91 49.

L'agenda au fil des jours

...SAMEDI 8 OCTOBRE

Besançon. Concert pour fêter les 20 ans de l'Association France Alzheimer.

Au programme, les œuvres de Turina, Piazzolla, Liszt, Glouznov... Entrée gratuite Franche Comté Alzheimer, tél. 03 81 57 27 00. *Chapelle de Belvaux. À 20h30.*

Marchaux. Loto, organisé par le club de tennis de table. Salle polyvalente.

Ouverture des portes à 19h30.

Besançon. Marché alimentaire et solidaire. Expositions, animations, restaurations, sensibilisation et information.

RECIVED, 3 avenue du Parc, tél. 03 81 41 05 87 - www.recidev.fr.st.

Place Granvelle. De 10h à 18h.

Thise. Soirée dansante. Organisée par le club de foot. Inscriptions au 06 81 48 33 34. *Salle d'animation. À partir de 20h.*

Saône. Bourse aux sports. Vente de matériel d'occasion.

Tél. 03 81 55 91 29.

Espace du Marais. Toute la journée.

...SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 OCTOBRE

Besançon. Salon "Un train peut en cacher d'autres" (voir page 16).

...DIMANCHE 9 OCTOBRE

Novillars. 2^e rencontre de la bière et des saveurs du terroir. Découverte de la bière artisanale, de la fabrication à la dégustation. Association Novil'Bier, tél. 06 84 76 77 30 - mail: novilbier@wanadoo.fr *Salle polyvalente. De 10h à 20h.*

Deluz. Loto de l'association Sport Loisirs Culture. Tél. 03 81 55 52 61.

Salle polyvalente. À partir de 14h.

Dannemarie-sur-Crête. Stage vocal "corps-souffle-voix". Ouvert à tous ceux qui souhaitent perfectionner leur répertoire. Inscriptions au CAEM Musidann, tél. 03 81 47 15 07.

1, rue du Quétis. De 10h à 17h.

Besançon. Repas dansant. Organisé par l'association Amitié de Franche-Comté.

Tél. 03 81 51 00 00 ou 06 81 50 72 50.

...DU DIMANCHE 9 AU 16 OCTOBRE

Nancray. La Semaine du goût.

Au programme : visite du rucher et confection de pains d'épices à l'ancienne. Musée des Maisons comtoises, tél. 03 81 55 29 77.

Tous les jours sauf le 11 et le 15 octobre.

...DU VENDREDI 14 AU 21 OCTOBRE

Montferrand-le-Château. Lire en fête.

Exposition littéraire et artisanale sud-américaine. Avec la participation de Solidarité Pérou. Tél. 03 81 56 60 83.

Toute la semaine à la bibliothèque - Salle Chenassard, le 15 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h et le 16 octobre de 14h à 18h.

...VENDREDI 14 OCTOBRE

Besançon. L'Europe galante. Opéra-ballet en cinq entrées avec chanteurs, danseurs et orchestre de l'Académie baroque européenne d'Ambronay.

Mail : guichet@opera-besancon.com
Site : www.opera-besancon.com

Opéra-théâtre. À 20h.

...DIMANCHE 16 OCTOBRE

Besançon. Finale du championnat de Franche-Comté BMX.

(Voir page 17)

Arguel. Un dimanche à la ferme.

Découvrez la vie à la ferme avec visite guidée, repas paysan et pièce théâtrale. Organisé par la confédération paysanne du doubs et Recived. Tél. 03 81 41 05 87.

Chez M. et M^{me} Girardet - lieu-dit "La Chassagne". À partir de 10h30.

Chalezeule. Bike and Run.

Course en duo, à pied et à vélo. Parcours de 10 ou 20 km. Possibilité d'inscription par

bulletin disponible en mairie.

Place de la Fontaine. À 10h.

...DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 OCTOBRE

Besançon. 2^e biennale des arts plastiques.

(voir page 19)

...SAMEDI 22 OCTOBRE

Chemaudin. Après-midi découverte du goût.

Centre socio-culturel. Tél. 03 84 52 66 27.

Salle Malplanche. De 14h à 18h.

Saône. Théâtre "Les rustres", avec la troupe Caméléon.

Espace du Marais. À 20h30.

...DU DIMANCHE 23 AU 30 OCTOBRE

Nancray. Récolte des graines.

L'occasion de réapprendre à faire ses propres semences et à préserver son patrimoine végétal. Musée des Maisons comtoises, tél. 03 81 55 29 77.

Tous les jours sauf le mardi.

...DU VENDREDI 28

AU DIMANCHE 30 OCTOBRE

Besançon. Festival musiques libres 2005.

Découvrez le programme sur le site : www.asprojazz.com. Tél. 03 81 83 39 09. *Kursaal.*

...VENDREDI 28 OCTOBRE

Besançon. Graines de créateur. Forum de la création et de la reprise d'entreprise.

Renseignements au 03 81 65 10 00.

Micropolis. De 9h à 20h.

...DU SAMEDI 29 OCTOBRE

AU LUNDI 7 NOVEMBRE

Besançon. Exposition. Peintures et sculptures de 4 artistes. Tél. 03 81 48 05 28

Salle de l'ancienne poste, 96, Grande Rue. De 13h à 19h.

Saône. Loto, organisé par l'ASSM de Football Saône-Mamirolle.

Espace du Marais. À 20h.

Besançon. UTOPIA 2005. Soirée de clôture de la 8^e édition des concours de la chanson francophone.

Réservation auprès de l'Opéra, tél. 06 62 69 91 49.

...DIMANCHE 30 OCTOBRE

Chemaudin. Loto, organisé par le club de fléchettes. Salle Malplanche. À 14h.

...VENDREDI 4 NOVEMBRE

Besançon. Musique du monde "Virtuoses d'Afrique". Avec Doud N'Diaye Rose et Djelimity Tounkara.

Mail : guichet@opera-besancon.com
Site : www.opera-besancon.com

Opéra-théâtre. À 20h.

Montferrand-le-Château. Conférence

"Ma relation à ma nourriture, vivre sous quel régime ?". Avec l'intervention de Gérard Vallat, psychologue, psychothérapeute.

Association de parents d'élèves en partenariat avec le relais familles-assistantes maternelles.

Tél. 03 81 56 57 93.

Salle des fêtes. À 20h30.



...❖ **SAMEDI 5 NOVEMBRE**

École-Valentin. Concours de tarot.
Organisé par l'ASEV. Tél. 03 81 53 02 67.
Salle Lumière. À 20h30.

Besançon. Formation d'automne "la rose dans l'aménagement paysager", dans le cadre de l'opération "à fleurs de pots".
Inscriptions au 03 81 65 07 00.

Gennes. Repas moules-frites au profit de la paroisse. Tél. 03 81 55 71 97.
Salle polyvalente. À 20h.

...❖ **DU VENDREDI 11**

AU DIMANCHE 13 NOVEMBRE
Beure. Ouverture du musée Lucien-Roy.
Tél. 03 81 51 52 64.
1, chemin de Maillot. De 14h à 18h.

Besançon. "Franche-Comté, Terre d'Arômes". Une belle, originale et nouvelle initiative célébrant les produits du terroir franc-comtois. Tél. 03 81 41 08 09.
Micropolis.

...❖ **SAMEDI 12 NOVEMBRE**

Saône. Corrida pédestre. Circuits de 9 et 3 km. Tél. 03 81 55 71 31.
Espace du Marais. Départs 14h pour les enfants et 15h30 pour les adultes.

Thise. Théâtre "Je pars...", avec la compagnie Pupella/Noguès, à partir de 4 ans. Organisé par la MJC de Palente, tél. 03 81 61 07 33 (mairie).
Salle des fêtes. À 17h.

...❖ **DIMANCHE 13 NOVEMBRE**

Chemaudin. Cyclo-cross. Réservé aux licenciés de la catégorie des cadets aux masters. Entente cycliste, tél. 06 82 11 48 48.
Stade de football. À partir de 13h.

Besançon. Repas dansant. Organisé par l'association Amitié de Franche-Comté. Inscriptions avant le 7 novembre au 03 81 51 00 00 ou 06 81 50 72 50.

...❖ **MARDI 15 NOVEMBRE**

Besançon. Spectacle Gharnata, au cœur des musiques nomades. Interprété par la compagnie Altérités, Continents et Musiques. À l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale. Tél. 03 81 53 57 30.
Grand Kurssal. À 20h30.

...❖ **DU MARDI 15**

AU SAMEDI 26 NOVEMBRE
Besançon. "Le sourire de la Joconde". Ensemble de voix de femmes sur des

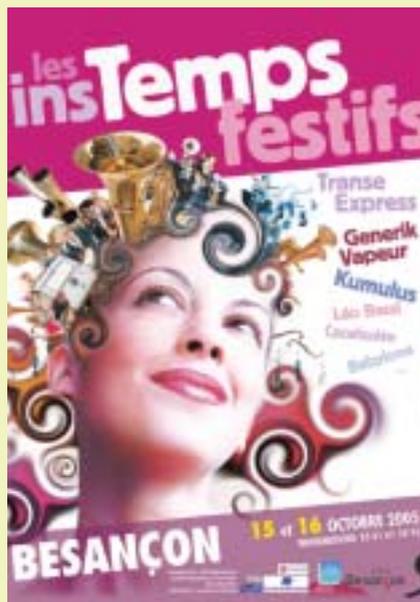
Événement

InsTempsfestifs : la dernière avant le festival 2006 *(lire page 5)*

BESANÇON, LES 15 ET 16 OCTOBRE

Pour la troisième et dernière édition des InsTempsfestifs. La Grosse Entreprise chargée de la conception et de la production de l'événement a décidé de marquer les esprits. Après les coucoucs de l'an dernier, pas de thème cette année, mais de gros coups de cœur, des grands plaisirs, des inédits et, surtout, beaucoup de surprises et d'émotions. Les compagnies de théâtre de rue (Générik vapeur, Alex Barti, 1 watt, Double je, La bête à bon dos, le Nom du titre, Paco...) investissent les rues du centre-ville dès 14h le samedi avant une soirée pas banale : "Lâcher de violons" déambulation et spectacle avec Transe Express, puis fête à Granvelle sur la place et dans la cour du palais avec Les Barbarins Fourchus pour un bal pas comme les autres. Les festivités reprennent le dimanche après-midi, avant la clôture de 18h qui est tenue secrète. Les InsTempsfestifs tireront alors leur révérence à leur manière et en beauté, la Grosse Entreprise y veille !

Organisé par la Ville de Besançon (en partenariat avec le Grand Besançon) et la Société Touristique et Thermale de la Mouillère.



...❖ Programme détaillé sur www.grandbesancon.fr ou www.lagrosseentreprise.fr

musiques de Lettonie. Tél. 03 81 88 55 11.
Nouveau Théâtre, parc du Casino. Vendredis à 20h30, mercredis et jeudis à 19h.

...❖ **VENDREDI 18 NOVEMBRE**

Montfaucon. Soirée Beaujolais nouveau. Organisée par le Football Club, tél. 06 85 94 32 57. *Salle des fêtes de Morre.*

...❖ **SAMEDI 19 NOVEMBRE**

Besançon. Formation d'automne "les belles de l'hiver", dans le cadre de l'opération "à fleurs de pots".
Inscriptions au 03 81 65 07 00.

École-Valentin. Troc de la Sainte-

Catherine. Échanges de plantes, graines, bulbes, outils de jardin, idées de jardinage et coups de main. Tél. 03 81 53 35 44.
Maison communale. À partir de 13h30.

Montfaucon. Vente de choucroute à emporter. Organisée par LACIM (Les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde). Tél. 03 81 81 45 71 (mairie).
Salle Victor-Hugo. De 10h à 12h.

Gennes. Concert anniversaire pour les 15 ans de la chorale La Ritournelle. Tél. 03 81 55 73 65. *À l'église. À 20h30.*

...❖ **SAMEDI 19**

ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE
Besançon. Foire aux livres, organisée par SOS Amitié. Tél./Fax. 03 81 51 25 38.
Gymnase, 28, rue Fontaine-Ecu. De 10h à 19h.

Thise. Salon Art'thise. Exposition artisanale de patchwork, poteries, vanneries, etc.
Salle d'animation. De 9h à 19h.

...❖ **DU SAMEDI 19**

AU VENDREDI 25 NOVEMBRE
Besançon. Exposition. Œuvres de Maurice Tschantré (huiles, aquarelles et fusains).
Salle de l'ancienne poste, 96, Grande Rue. De 14h à 19h.

...❖ **DIMANCHE 20 NOVEMBRE**

Chemaudin. Loto, organisé par l'Aide au développement du Sahel. Tél. 03 81 58 53 40.
Salle Malplanche. De 14h30 à 18h30.

au fil des jours

École-Valentin. Repas dansant.

Organisé par le club de loisirs du 3^e âge.

Tél. 03 81 53 11 45.

Salle Lumière. À 20h30.

Miserey-Salines. Exposition artisanale de peintures et sculptures.

Tél. 03 81 58 76 76.

Salle d'animation. De 9h à 18h.

...📅 **VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE****Besançon. 18^e collecte de la banque alimentaire du Doubs.**

Tél. 03 81 80 36 06 - site :

www.balimentaire25.com

...📅 **SAMEDI 26 NOVEMBRE****École-Valentin. Soirée Brassens.**

ACEV, tél. 03 81 53 76 13.

Salle Lumière. À 20h30.

Besançon. Formation d'automne

"le feuillage dans le fleurissement",

dans le cadre de l'opération "à fleurs de pots".

Inscriptions au 03 81 65 07 00.

...📅 **SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE**

Besançon. Noël comtois. Contes d'ici et

d'ailleurs animés par Véronique Febvre-Charlot.

Citadelle.

...📅 **DU SAMEDI 26 NOVEMBRE**

AU SAMEDI 24 DÉCEMBRE

Besançon. Marché de Noël. La ville

s'illumine et se pare de décorations

multicolores pour fêter l'esprit de Noël dans

la plus pure tradition comtoise.

...📅 **DIMANCHE 27 NOVEMBRE**

Miserey-Salines. Loto.

Salle d'animation. De 14h à 18h.

...📅 **Lundi 28 NOVEMBRE**

Serre-les-Sapins. Collecte de sang.

Organisée par l'Amicale des donateurs de

sang. Tél. 03 81 48 20 90 (mairie de Franois).

Centre culturel sportif et loisirs,

rue de la Gare. De 16h30 à 19h30.

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site www.grandbesancon.fr.

Vous souhaitez annoncer une manifestation ? Écrivez au journal *Grand Besançon*, CAGB - 4, rue Gabriel-Plançon - 25000 Besançon.

Ou faxez-la au 03 81 82 29 60. Délai limite pour la parution : 21 novembre 2005 pour le journal de janvier-février. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

Événement

Artistes et franc-maçonnerie

BESANÇON

Depuis la mi-septembre, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie consacre sa grande exposition d'automne aux artistes et à la franc-maçonnerie. Jusqu'au 30 janvier, tout le rez-de-chaussée du musée lève le voile sur ce mouvement né au XVIII^e siècle et qui réunit les plus grands penseurs, scientifiques, écrivains et musiciens de l'époque (Voltaire, Washington, Mozart, Fragonard et tant d'autres). Une belle galerie de bustes réalisée par le sculpteur Houdon illustre l'ampleur de la pensée maçonnique, qui s'inspira largement des idéaux du siècle des Lumières. L'exposition bisontine, davantage vouée à la richesse spirituelle et humaniste des francs-maçons qu'à un simple échantillonnage d'objets, est, à ce titre, une première en France. Le XIX^e siècle y est abordé avec Courbet ou encore Proudhon, mais aussi à travers de nombreuses œuvres du sculpteur Bartholdi, auteur du Lion de Belfort et de la Statue de la Liberté. Une place à part est consacrée à la loge bisontine Sincérité, une des plus anciennes, fondée en 1764.



...📅 Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Tél. 03 81 87 80 49

...📅 **SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

Avanne-Aveney. Exposition Artistes.

Tél. 03 81 41 11 30.

Groupe scolaire d'Avanne. De 14h à 19h.

...📅 **DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**

Thise. Marché de Noël. Organisé par le

comité de jumelage. Tél. 03 81 61 05 21.

Salle d'animation et gymnase. De 9h à 19h.

Besançon. Concert Eurochor. Chorale

européenne qui rassemble plus de 200 jeunes

choristes et musiciens. Tél. 03 81 52 58 42 -

mail : pascal.robinet@univ-fcomte.fr

Église Saint-Louis. À 15h.

Besançon. Repas dansant. Organisé par

l'association Amitié de Franche-Comté.

Inscriptions avant le 29 novembre au

03 81 51 00 00 ou 06 81 50 72 50.

...📅 **DU LUNDI 5 AU SAMEDI 10 DÉCEMBRE**

École-Valentin. L'Avent d'École-Valentin.

Visites et rencontres gratuites pour

connaître le patrimoine (architectural,

humain, artistique...) de la commune.

ACAVIEV. Tél. 03 81 53 35 44.

Dans le village.

...📅 **SAMEDI 10 DÉCEMBRE**

Thise. Soirée théâtre. Avec la troupe

Caméléon. Tél. 03 81 61 07 33 (mairie).

Salle d'animation. À 20h.

Saône. Loto. Organisé par l'ASSM

de Football Saône-Mamirolle.

Espace du Marais. À 20h.

...📅 **DIMANCHE 11 DÉCEMBRE**

Besançon. Théâtre "Le roi se meurt".

Mise en scène de Georges Werler avec

Michel Bouquet et Juliette Carré. Double

récompense aux Molières 2005.

Mail : guichet@opera-besancon.com

Site : www.opera-besancon.com

Opéra-théâtre. À 17h.

Marchaux. Marché de Noël.

Inscriptions en mairie. Tél. 03 81 57 97 55.

Salle polyvalente. De 9h à 18h.

...📅 **MERCREDI 14 DÉCEMBRE**

Besançon. Cirque de Chine. Troupe

acrobatique de Dalian.

Mail : guichet@opera-besancon.com

Site : www.opera-besancon.com

Opéra-théâtre. À 20h.

...📅 **SAMEDI 17 DÉCEMBRE**

Miserey-Salines. Tournoi de judo.

Tél. 03 81 58 89 23.

Salle d'animation. De 9h à 18h.

Pourquoi refuser les remboursements illimités ?

En choisissant de ne pas rembourser les dépassements d'honoraires des médecins consultés hors parcours de soins, les Mutuelles Prisma vous encouragent à privilégier la voie du médecin traitant.

VOUS gagnez ainsi en qualité de soins,
VOUS limitez l'augmentation de vos cotisations mutuelle,
VOUS contribuez à une meilleure maîtrise des dépenses de santé,

VOUS permettez l'accès aux soins pour tous.

Se soigner mieux sans dépenser plus, c'est possible en respectant le parcours de soins coordonnés !

Proches et solidaires

Siège social
67 rue des Cras
25041 Besançon cedex
mutuelles.prisma@mutualite-doubs.com

 N° Azur 0 810 81 25 25
PREMIER APPEL LOCAL

www.mutuelles-prisma.com



nous sommes là



Proprio !



**Prêt Habitat
jusqu'à 25 ans
et 100%* de la dépense**

Pour devenir propriétaire

- profitez d'une solution sur mesure proposée par le Crédit Agricole,
 - empruntez jusqu'à 100 % de votre achat,
 - remboursez sans rien changer à votre quotidien.

Pour financer votre projet de construction ou d'acquisition,
poussez la porte de l'agence de Crédit Agricole la plus proche.
C'est maintenant ou jamais pour ne plus payer de loyer !



www.ca-franchecomte.fr